POSTES POSTAGE
CANADA
5C.
80
SAINT-JEAN

GOULET JEANNINE
155 BOUL CHAREST EST
QUEBEC 2 QUE.

le travail

VOL. 46 NO. 11 ORGANE OFFICIEL DE LA CSN OCTOBRE 1970

LES IDÉES CÀ VIENT AU MONDE DANS LA LUTTE!

Les idées, ça vient au monde pour vrai dans la lutte.

Ça ne vient pas au monde dans les discours des hommes politiques.

Ça ne vient pas au monde dans la tête des technocrates qui travaillent pour les hommes politiques.

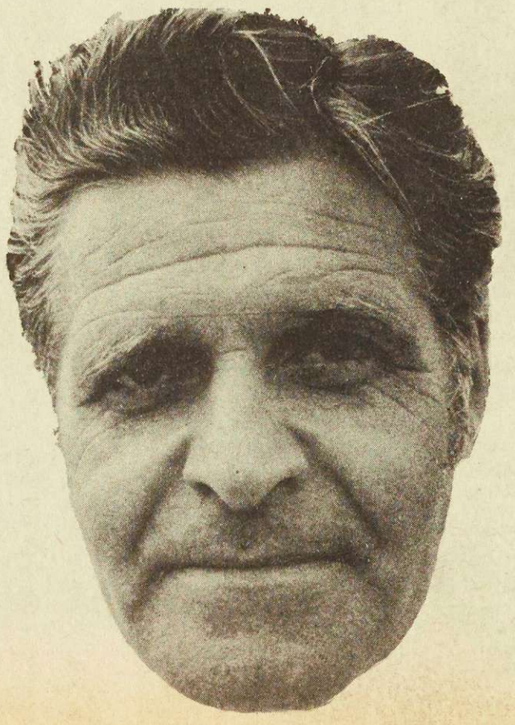

Ça vient au monde dans la lutte quotidienne des hommes et des femmes ordinaires qui sont pris avec des problèmes et qui trouvent des moyens pour s'en sortir.

L'idée de l'égalité, c'est venu au monde dans les luttes de la CSN.

Avec les fonctionnaires et les employés d'hôpitaux d'abord, et aujourd'hui avec les ouvriers de la construction.

Quand les gens de chaque petit village et de chaque petite ville pouvaient trouver sur place, avec le fruit de leur travail dans la place, de quoi se nourrir, de quoi se loger et de quoi se vêtir, l'idée ne leur venait pas de réclamer le même salaire qu'à Montréal.

Mais à partir du moment où les grandes compagnies ont voulu leur vendre à ces gens des automobiles au même prix qu'à Montréal, des téléviseurs-couleur au même prix qu'à Montréal, des vêtements sophistiqués au même prix qu'à Montréal, des savons parfumés au même prix qu'à Montréal, des céréales avec des bébelles au même prix qu'à Montréal; à partir de ce moment-là, l'idée de l'égalité des salaires avec Montréal a commencé à germer dans les petits villages et les petites villes.

A partir du moment où les compagnies de finance se sont installées dans tous les petits villages et toutes les petites villes pour permettre aux gens d'acheter les produits de la grande ville qu'ils voyaient annoncés à toutes les deux pages des journaux et à tous les quarts d'heure de télévision; à partir de ce moment-là, l'idée de l'égalité des salaires avec Montréal a pris de la force dans les petits villages et les petites villes.

A partir du moment où les gens des petits villages et des petites villes ont découvert qu'ils étaient prisonniers dans le cercle vicieux du crédit et de la consommation; à partir du moment où ils ont découvert qu'ils étaient désormais poignés pour vivre comme leurs cousins de la grande ville et qu'ils ne pouvaient même plus bâtir leur maison eux-mêmes; à partir de ce moment-là, ils ont commencé à se battre pour l'égalité des salaires avec Montréal.

Ce sont les employés du gouvernement et les employés d'hôpitaux qui ont commencé en 1966, avec la CSN. Une grève générale des employés d'hôpitaux, ça ne s'était jamais vu. Des fonctionnaires qui osaient négocier d'égal à égal avec le gouvernement, ça ne s'était jamais vu.

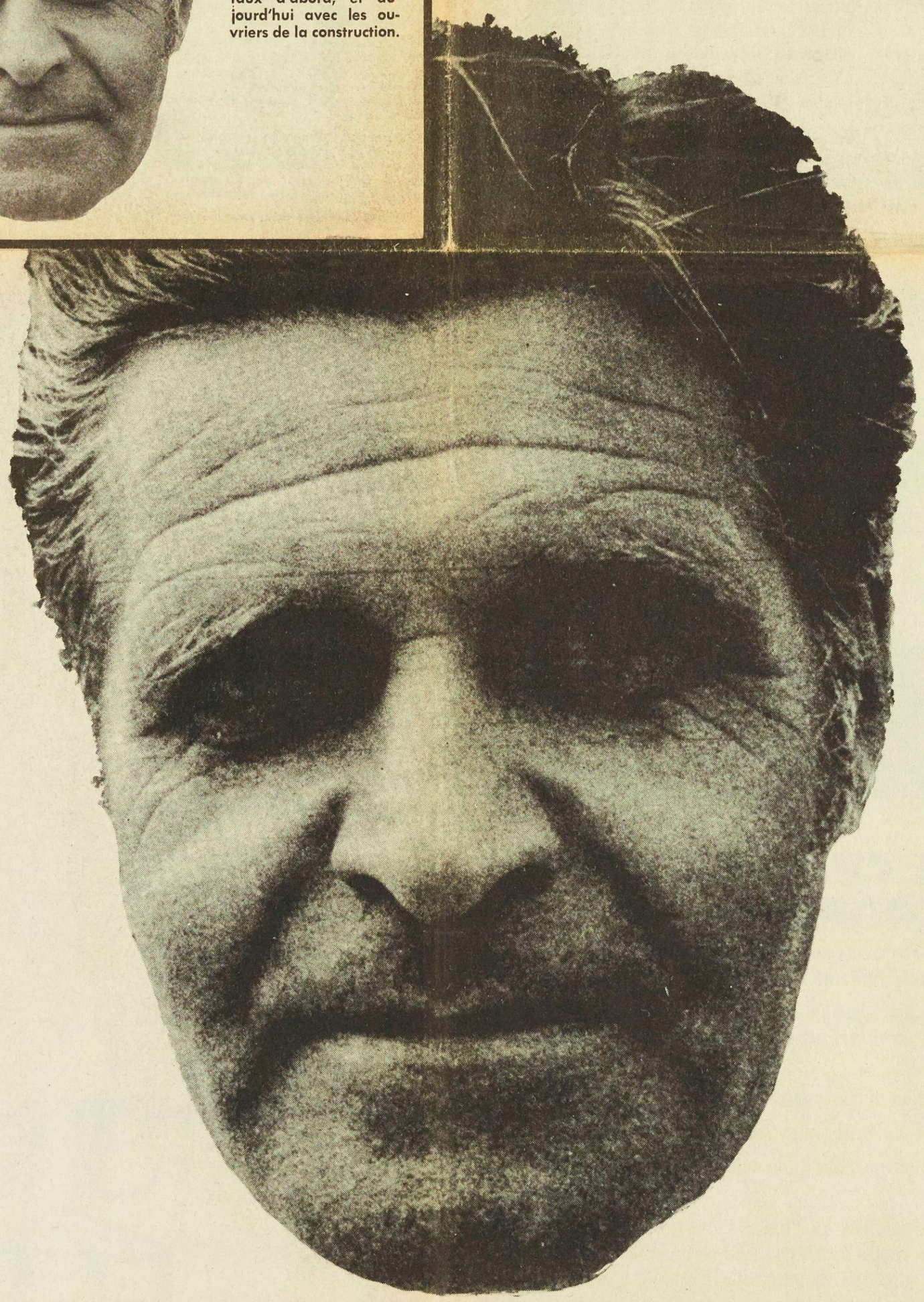

LE VRAI CHEMIN, C'EST L'ÉGALITÉ

Demander que l'infirmière et le fonctionnaire de la Gaspésie aient le même salaire et les mêmes conditions de travail que l'infirmière et le fonctionnaire de Montréal, c'était de la folie furieuse pour les notables. Mais pour les employés concernés, c'était une question de justice, c'était une question de droit.

La CSN a reçu bien des coups, à l'époque, de la part des notables parce qu'elle marchait dans la "folie furieuse" des fonctionnaires et des employés d'hôpitaux, comme elle reçoit bien des coups aujourd'hui parce qu'elle aide les ouvriers de la construction à obtenir l'égalité.

Mais les idées, ça vient au monde dans la lutte. Aujourd'hui, même les notables admettent que l'égalité dans la fonction publique et dans les hôpitaux c'est une bonne chose. Ils l'admettent parce que la lutte a imposé l'idée.

Même le gouvernement l'année suivante, a admis que l'égalité c'était une bonne chose pour les enseignants, quand il a passé son fameux bill 25. Demain, les notables et le gouvernement admettront que l'égalité dans la construction c'est aussi une bonne chose, parce que la lutte des ouvriers aura imposé l'idée.

L'avantage de l'égalité des salaires, c'est que ça fait circuler l'argent également dans toute la province, pour que tout le monde en profite également.

C'est le meilleur moyen d'éliminer les inégalités économiques entre les régions riches et les régions pauvres. C'est aussi le meilleur moyen d'éliminer le chômage dans les régions pauvres.

Tout le monde constate qu'il y a plus de chômage dans les régions pauvres que dans les régions riches. Pourquoi en est-il ainsi? — Parce que dans notre système économique, tout tourne, tout se bâtit autour de l'argent. Les grandes entreprises créatrices d'emplois s'installent dans les régions où il y a déjà de l'argent qui circule, parce qu'elles veulent vendre leurs produits à des gens qui ont de l'argent.

C'est si vrai que le gouvernement se sent obligé d'accorder des subventions aux entreprises pour les encourager à s'installer dans les régions pauvres où il y a moins d'argent en circulation. Le gouvernement Trudeau a même créé un ministère de l'expansion économique et régionale pour distribuer de telles subventions aux entreprises qui acceptent de s'installer dans les régions pauvres.

Récemment, deux éditorialistes du journal Le Devoir ont calculé que ce ministère avait accordé $1,402,000 de subventions à trois entreprises pour créer 214 nouveaux emplois, soit $6,550 de subvention par emploi créé. Depuis la création de ce ministère, près de $53,700,000 de subventions ont été accordées à diverses entreprises pour qu'elles s'installent dans des régions pauvres.

C'est beaucoup d'argent. C'est un gros effort qui est imposé aux contribuables pour soulager la pauvreté de certaines régions. Et pour des résultats qui sont loins d'être concluants car si les entreprises s'installent dans les régions pauvres à cause des subventions mais qu'elles payent des salaires plus bas qu'à Montréal sous prétexte qu'elles sont dans une région pauvre, les inégalités économiques vont se perpétuer.

En effet, comme le fait remarquer un économiste de l'université de Montréal qui a fait une étude sur l'égalité des salaires dans la construction pour le compte de la CSN, le fait de payer des salaires plus bas dans les régions pauvres accentue encore plus le sous-développement de ces régions.

Cet économiste, M. Jean-Guy Loranger, ajoute: "L'histoire du développement économique, non pas seulement du Québec mais de la plupart des pays du monde, est riche en exemples où le sous-développement ne peut engendrer qu'un sous-développement encore plus grand. On n'a qu'à penser à l'écart toujours grandissant entre pays riches et pays pauvres, où la loi de la jungle est encore la règle d'or pour fixer les conditions de développement: les pays (ou régions) pauvres se font toujours siphoner leurs richesses naturelles, leur force de travail au profit des pays (ou régions) riches et plus forts".

D'instinct, les travailleurs savent qu'il faut prendre le problème par l'autre bout. Au lieu de demander aux contribuables des régions riches de soutenir par leurs taxes les populations des régions pauvres, les travailleurs demandent aux entreprises et aux gouvernements de traiter tout le monde sur un pied d'égalité.

D'instinct, les travailleurs savent que les hommes politiques disent une chose et qu'ils font le contraire. Exemple, la déclaration du ministre Pierre Laporte sur l'égalité des salaires dans la construction, déclaration solennelle faite à l'assemblée nationale le 8 juillet, déclaration qu'il a lui-même contredite après que les patrons lui eurent fait savoir qu'ils ne voulaient pas accorder l'égalité des salaires comme ils s'étaient engagés à le faire dans le traité de paix qui a mis fin aux grèves de la construction le 10 juillet 1969.

D'instinct, les travailleurs savent que les régions pauvres resteront pauvres tant que l'argent ne circulera pas également dans toute la province. D'instinct ils se battent pour obtenir l'égalité par leurs propres moyens, parce que d'instinct ils ne croient pas les déclarations d'intention des hommes politiques qui proposent de beaux programmes qui ne sont jamais réalisés.

CONCEPTION GRAPHIQUE JEAN GLADU PHOTO JEAN LOUIS FRUND

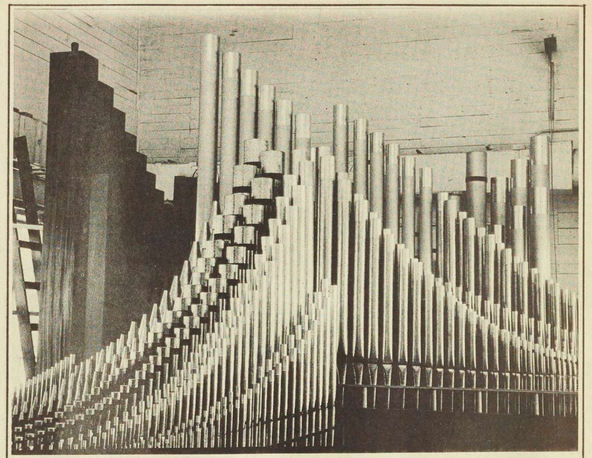

1919 à St-Hyacinthe:

Les employés de la maison Casavant, de la manufacture d'orgues La Canadienne et de la maison Paquet et Godbout forment un syndicat.

La CSN n'existait pas encore.

Les employés n'avaient aucune force pour négocier. C'était l'époque où les employeurs proposaient des diminutions de salaire.

Mais l'esprit inventif des gens qui veulent sortir de la misère s'est manifesté par la formation de deux comités: un pour acheter le beurre et un autre pour acheter le charbon.

Leur but: acheter collectivement en plus grande quantité et à meilleur prix. Un club de consommateurs était né, fruit de l'action syndicale. Par ce moyen simple et pratique, les employés ont pu tenir le coup en attendant de pouvoir négocier vraiment leurs conditions de travail et de salaire, après la guerre.

A l'époque, le salaire moyen était de $15.70 par semaine chez Casavant et de $13.65 à la manufacture La Canadienne. On ignore la moyenne chez Paquet et Godbout car les employés étaient gênés de révéler leur salaire. En 1922, le syndicat s'affiliait à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, ancien nom de la CSN, qui venait d'être fondée.

Les clubs de consommateurs, qui poussent aujourd'hui dans toute la province comme des champignons, viennent des mêmes racines que la CSN.

L'HUILE À CHAUFFAGE DE COOPRIX

COOPRIX DE MONTREAL vient de lancer un service d'huile à chauffage que les gros distributeurs de la région montréalaise préféreraient sans doute voir disparaître.

Ce service de COOPRIX répond, selon les organisateurs, à 4 besoins primordiaux:

- **Fournir de l'huile de 1ère qualité à un prix coopératif, c'est-à-dire plus bas qu'ailleurs.**
- **Offir un service impeccable d'entretien et de réparation.**
- **Pénétrer un secteur où la formule coopérative n'existait à peu près pas.**
- **En arriver à un service de distribution de taille pour mieux servir les membres et aller un jour à la production.**

Ce service s'adresse à tous ceux qui emploient de l'huile à chauffage dans la région montréalaise, que ce soit pour une fournaise de 200 gallons ou un poêle de 45 gallons. Il suffit, pour en devenir membre, de payer $1 de part sociale et qu'il y ait dans votre quartier ou votre paroisse, 5 ou 6 autres familles abonnées au même service.

LEVIS

Dans la région de Lévis, l'ACEF, la CSN et un groupe de volontaires sont en train d'étudier un projet de coopérative qui est sant aucun doute le plus ambitieux du genre. Leur but est d'aider à la mise sur pied d'une coopérative intégrée qui regrouperait les secteurs de la consommation, de l'épargne, des services, une garderie d'enfants et une ACEF.

La difficulté majeure de l'établissement d'une telle coopérative ne vient pas du fait que les travailleurs n'y soient pas intéressés, puisque plusieurs syndicats de la région de Lévis y ont déjà donné leur accord et que de nombreux travailleurs ont été rencontrés, mais du fait d'abord, si nous allons au plus pratique, qu'il leur est très difficile d'acquérir un édifice, d'obtenir une charte et d'édifier un système d'éducation qui soit valable.

ACQUERIR UN EDIFICE: avoir un édifice où loger les services, c'est le point de départ de la coopérative. Seulement voilà: comment le financer? puisque cette coopérative se veut en marge du mouvement coopératif actuel — entendez par là les grosses coopératives, qui selon les promoteurs du projet ne diffèrent nullement du système capitaliste — l'argent se fait rare.

OBTENIR UNE CHARTE: encore là les initiateurs du projet rencontrent des difficultés parce que leur projet sort du système traditionnel. De quelle façon? Le gouvernement leur refuse la charte parce qu'ils veulent mettre sur pied une coopérative d'administration, qui gérerait toutes les autres coopératives, et que selon le ministère des Institutions financières une telle coopérative n'a aucune raison d'être puisqu'elle ne fournirait pas directement de services aux coopérateurs.

Bref, blocage.

Mais ce ne sont pas là les deux problèmes majeurs, lequel est et demeure dans l'esprit des organisateurs: l'éducation.

Et c'est ce qui fait toute la différence entre cette coopérative et les coopératives classiques.

Pour devenir membre de la coopérative intégrée de Lévis, il faudra verser une part sociale de $50 et s'engager à recevoir l'information, s'y intéresser. Ces deux prérequis sont indissociables.

L'information, évidemment, ne se donnera pas par cours théorique: un ouvrier qui a travaillé huit heures n'y est pas intéressé, mais par un système audio-visuel qu'il reste à élaborer.

Le but principal de cette expérience est l'exercice du pouvoir. La devise que les ouvriers se sont donnée pour leur coopérative le démontre bien: "Constater, contester, construire".

Ainsi, selon les organisateurs, les travailleurs de Lévis pourront se socialiser, apprendre d'autres rôles que celui d'exploiter, développer leur imagination afin qu'un jour ils puissent exercer le pouvoir seuls.

CHICOUTIMI

La tactique employée par la CSN et l'ACEF dans cette région diffère encore de ce qui a été fait ailleurs.

L'ACEF, par le biais de cours d'aide budgétaire et économique, a intéressé 75 familles au problème de la consommation. Ces familles, groupées en quatre cellules, discutaient des prix avec les fournisseurs locaux. Manquant de local, elles sont allées voir le gérant du magasin Co-op de Chicoutimi afin qu'il mette sa cave à leur disposition. Le gérant a accepté, à condition que les membres des cellules achètent au magasin Co-op les produits qu'ils ne pourraient obtenir par le biais de leur cellule d'alimentation.

Mais le gérant n'avait pas prévu que cela bouleverserait tout: avoir dans le même magasin des gens qui paient au prix coûtant dans la cave et des gens qui paient le plein prix au rez-de-chaussée, cela n'a pas fait plaisir à tout le monde. Résultat: les anciens clients du magasin Co-op ont demandé pour avoir les mêmes avantages que les membres des cellules d'alimentation. Ce qui fut fait. Et c'est ainsi qu'un ancien magasin Co-op est devenu un club de consommateurs où tous achètent au prix coûtant, plus $2 de frais d'administration par achat.

Et ils sont aujourd'hui 500 familles à acheter ainsi à Chicoutimi, à payer près de 20% moins cher qu'ailleurs.

BEAUHARNOIS

A Valleyfield, un comptoir alimentaire existe depuis le début de l'année et il groupait alors 20 familles. Il est situé dans un local au Conseil central de la CSN, donc aucun frais de location.

Ces 20 familles, avant d'ouvrir leur coopérative, avaient suivi des cours de l'ACEF et en avaient parlé à des amis. Tant et si bien qu'aujourd'hui 240 familles s'alimentent au comptoir. Et il y en aurait plus si ce n'était du local qui est trop petit et qui ne peut recevoir plus de gens.

Quant à la manière de procéder pour devenir membre de la coopérative, cela se fait de la même façon qu'à Sorel, c'est-à-dire $1 par achat jusqu'à concurrence de $25, à cette différence-ci que les clients doivent payer en plus 25¢ de frais d'administration à chaque fois qu'ils achètent.

GRANBY

A Granby, c'est l'ACEF qui a lancé le comptoir et qui s'en occupe toujours.

Au départ, le 16 février 1970, il y avait 100 familles. Aujourd'hui elles sont près de 680.

Ce projet est un de ceux qui a grossi le plus vite, à un point tel que les organisateurs se sont rapidement senti débordés.

Du point de vue monétaire, le comptoir a eu la chance de rencontrer des interlocuteurs compréhensifs, à savoir le Conseil central de Granby (CSN), qui lui a prêté $5000 pour trois ans, et à fond perdu. Quant à la part sociale, elle est là aussi de $25, à raison de $1 par achat. Les ventes se font au prix coûtant, plus 3 à 5% de majoration afin de couvrir les frais d'administration. Trente personnes y travaillent, toutes bénévoles à l'exception d'un permanent, M. Yvon Boucher.

Ce comptoir connaît lui aussi des problèmes pour l'obtention de sa charte et a des projets d'éducation très intéressants: des cellules de 20-25 personnes sont en train de se former, cellules qui groupent des coopérateurs qui vont tenter d'apprendre leur rôle de consommateurs éclairés: information sur le crédit, sur la publicité, etc...

De plus, l'ACEF tente d'ouvrir présentement, dans la région de Granby, 2 ou 3 succursales pour assistés sociaux et une autre à Village Courtemanche.

SOREL

La CSN et l'ACEF ont fondé en 1970 un comptoir à St-Joseph de Sorel.

Ce magasin coopératif n'opère que le soir, avec des bénévoles et vend, comme tous les autres comptoirs de ce type, au prix du gros, plus 5% de majoration afin de payer les frais d'administration.

Pour en devenir membre, il suffit de verser une part sociale de $1 par semaine jusqu'à concurrence de $25. Lorsqu'un travailleur a payé ce montant, il en est membre pour la vie, à moins qu'il ne veuille s'en retirer.

Au départ, pour la mise de fond, 5 travailleurs ont emprunté chacun $300 à leur caisse d'économie, lesquelles sommes sont remboursées par le comptoir au fur et à mesure que l'argent rentre.

La première semaine, il y avait 20 familles qui y achetaient et durant la dernière semaine du mois d'août, il y en eut 306. C'est donc dire que tout va assez bien.

Cela ne signifie nullement, cependant, qu'il n'y a aucun problème: d'abord le local qui est trop petit, le bénévolat qui pourrait mieux fonctionner et l'éternel problème de la charte, que Québec refuse toujours de leur donner. Selon André Laurin cependant, ce dernier problème sera réglé bientôt car la fédération des magasins Co-op est favorable depuis peu à ce mouvement de coopératives autonomes.

Cela n'empêche pas, par contre le comptoir de Sorel, comme tous les autres, d'avoir des projets: entre autres de se lancer dans les meubles, l'huile à chauffage et l'essence.

Le club des consommateurs de Valleyfield dans les locaux du conseil central de la CSN.

NORD-OUEST

La formule employée par la CSN et l'ACEF dans le Nord-Ouest diffère grandement de celle de Lévis.

Au départ, un noyau de bénévoles ont lancé l'idée d'une cellule de consommateurs à Val d'Or. Ils firent donc une assemblée d'information qui approuva la formule, et les négociations avec les marchands commencèrent aussitôt.

Ils étaient 75 à cette première expérience. C'était il y a 6 mois.

Aujourd'hui ce mouvement s'est étendu aux 4 comtés du Nord-Ouest et regroupe près de 4000 familles.

Le mode d'organisation de ces cellules est très particulier, en ce sens qu'elles n'ont pas leurs magasins à eux, mais discutent en groupe avec telle ou telle entreprise locale afin de savoir qui leur fera les meilleurs prix.

Exemple: pour l'essence-automobile, les cellules de consommateurs ont fait soumissionner différents vendeurs. La plus basse soumission fut celle de la coopérative la Fédérée: 47.9 cents le gallon au lieu de 52.9 cents. Donc gain de 5 cents le gallon. Et les coopérateurs en achètent ainsi 38,000 gallons par semaine.

Les services ainsi obtenus à meilleur prix avec les marchands s'étendent à beaucoup d'autres domaines: épiceries, un magasin de linge, un de meubles, un barbier, une coiffeuse et l'huile à chauffage. La part sociale est de $1 par an, ce qui est peu.

Selon monsieur Louis-Charles Larouche, un des responsables du lancement de ces cellules, les travailleurs du Nord-Ouest ont ainsi économisé $35,000 en 4 mois, et ce n'est qu'un début. Maintenant, ces diverses cellules devraient se fédérer afin de s'attaquer aux gros, aux distributeurs, pour ne plus pénaliser les petits marchands locaux.

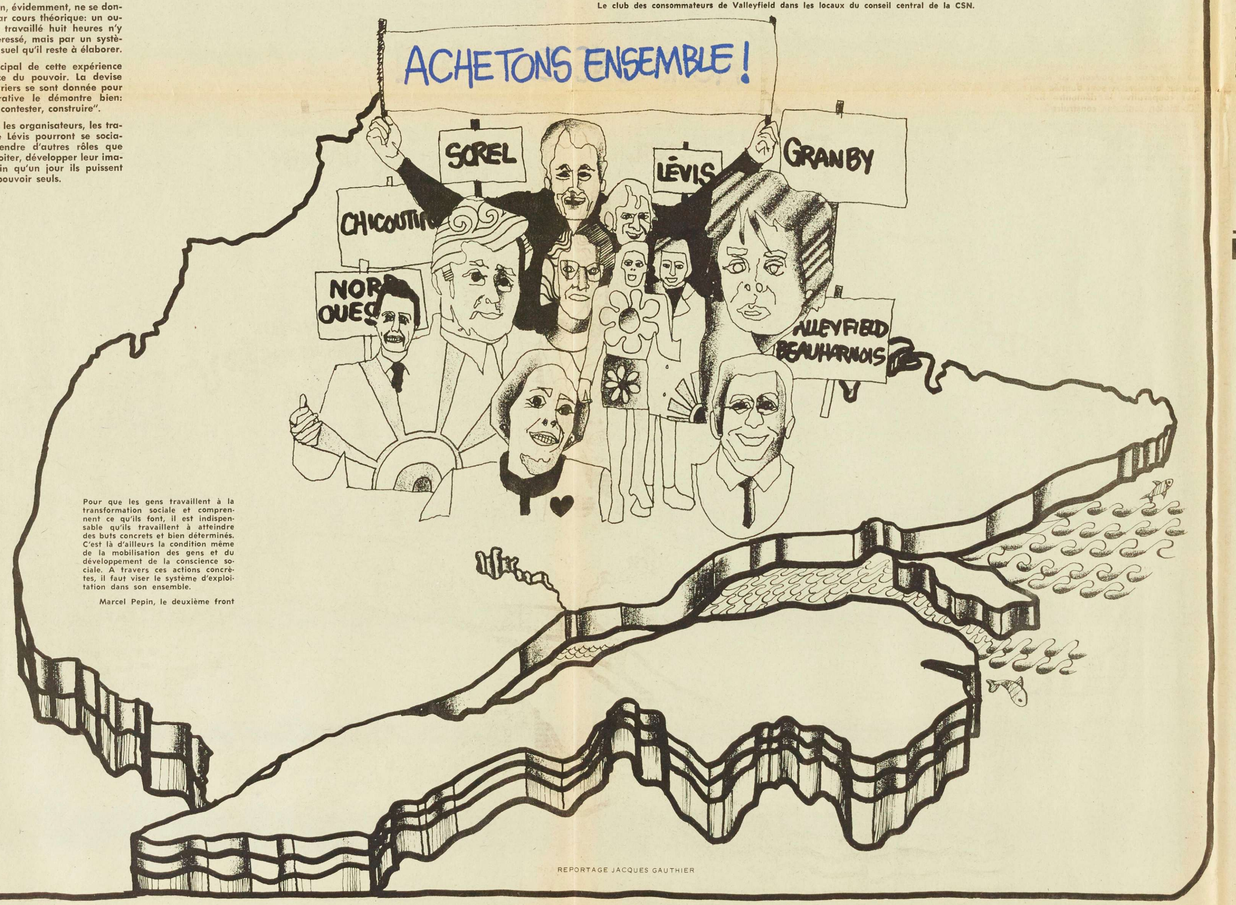

Pour que les gens travaillent à la transformation sociale et comprennent ce qu'ils font, il est indispensable qu'ils travaillent à atteindre des buts concrets et bien déterminés. C'est là d'ailleurs la condition même de la mobilisation des gens et du développement de la conscience sociale. A travers ces actions concrètes, il faut viser le système d'exploitation dans son ensemble.

Marcel Pepin, le deuxième front

REPORTAGE JACQUES GAUTHIER

LE MOTEUR: ANDRÉ LAURIN

QUESTION:
André Laurin, qu'est-ce que, selon vous, une coopérative?

LAURIN:
C'est une association de personnes qui veulent prendre leurs responsabilités en main pour apporter un correctif à la société d'injustice que nous vivons et qui contestent globalement l'intervention de l'Establishment dans nos affaires personnelles. Et la seule solution, le seul remède connu, pour le moment, que l'on puisse apporter à cette société injuste de consommation, c'est la coopérative intégrale autogestionnée, celle où les travailleurs prennent en tant que groupe leurs responsabilités et construisent des modèles de coopérative en fonction des situations qu'ils veulent corriger.

Depuis 1 an ou 2, partout dans la province, nous assistons au réveil de nombreux consommateurs: ne trouvez-vous pas bizarre et illogique que cela ne se fasse qu'aujourd'hui, alors que les caisses populaires Desjardins et la Fédération des magasins Co-op existent déjà depuis longtemps?

Il est en effet bizarre que cette prise de conscience de la part des travailleurs n'ait eu lieu que depuis 1962, date à laquelle nous avons mis sur pied cette bougie de démarrage qu'est l'ACEF. L'échec du mouvement coopératif se situe, entendons-nous bien, sur le plan humain, car nous ne pouvons parler ici d'échec économique, puisque les caisses populaires, avec leurs $2,300 millions ne sont sûrement pas un échec économique. Mais je ne crains pas d'affirmer que sur le plan humain leur échec fut tout aussi grand que ne le fut leur succès sur le plan économique.

Une coopérative doit-elle être d'abord humaine et ensuite économique, ou vice-versa?

Humaine et économique à la fois: les deux ne peuvent se dissocier, car sans succès économique, l'humain qu'on veut instaurer peut difficilement s'épanouir. Au départ, il faut que la coopérative soit un succès économique, mais si ce succès exerce des contraintes, ou apporte même un semblant de début d'exploitation de l'homme, au pour mieux m'exprimer, si l'homme y demeure en partie victime du dollar il ne s'agit plus de coopérative, mais de capitalisme camouflé.

Pourriez-vous nous expliquer l'origine et la philosophie du mouvement coopératif?

Nous lisons partout que ce sont les pionniers de Rockdale qui sont les auteurs modernes de la coopérative. C'est vrai et c'est faux: La bible, l'histoire ancienne, nous révèlent que dans la Babylone Antique et qu'au temps des 3ième et 4ième millénaires de l'Empire égyptien d'authentiques coopératives, très prospères, existaient déjà. Si nous remontons beaucoup plus près de nous: vers les années 1822, nous retrouvons en Angleterre Robert Owen et en France son disciple, Fourrier, qui ont apporté une pensée coopérative moderne — pour leur temps évidemment — sur le développement d'une ville totalement coopérative, pour l'administration, les magasins, l'industrie, pour tout. Mais ce sont les pionniers de Rockdale qui ont implanté la pensée coopérative, d'après leurs conceptions à eux, en Angleterre vers les années 1840, pensée coopérative qui a fait son chemin dans les pays nordiques, en Allemagne et en Amérique du Nord.

Cette pensée est basée sur la démocratie intégrale: un homme égale un vote, et non pas sur la pensée capitaliste: moi j'ai l'argent, c'est moi qui contrôle. Sur ce point, ils étaient corrects. Mais elle est aussi basée sur un deuxième principe, à savoir que l'entreprise doit opérer avec les mêmes profits que l'entreprise capitaliste concurrentielle et qu'à la fin de l'année on se redistribue les trop-perçus.

Et le profit, selon vous, est condamnable?

Le profit, dans ma conception, ainsi que dans la conception d'une foule de coopérateurs européens en ce moment, c'est le moteur direct du système capitaliste impie que nous voulons combattre. Or prenons l'exemple d'une coopérative d'après la pensée des pionniers de Rockdale: le gérant, la 1ère année, termine ses opérations financières avec un profit, disons, de 25% brut et de 5% net, ce qui équivaudrait à $5,000. Ce gérant, s'appuyant sur ce surplus, en profite pour vanter ses qualités de bon administrateur.

En principe il a raison. Mais la deuxième année arrive, et là il déclare $30,000 de trop-perçu de profit net. Il double donc sa vantardise de bon administrateur et lorsqu'après l'assemblée annuelle il passe devant le conseil d'administration, il se fait voter une généreuse augmentation de salaire.

Personnellement, si j'étais membre d'une telle coopérative, je blâmerais vertement le gérant en assemblée annuelle et je lui dirais: "Si ton profit est plus élevé cette année, c'est que tu nous as volé davantage. La coopérative est là pour servir les membres, répondre à un besoin humain, et non pour faire de l'argent, du profit". Et je proposerais à l'assemblée une baisse de salaire du gérant parce qu'il n'a pas rempli les buts de la coopérative.

Depuis quelques années, les ACEF et la CSN ont favorisé l'ouverture de cellules alimentaires coopératives. Pourriez-vous nous dire quelle est votre politique générale?

Ces cellules d'alimentation naissent dans des endroits devenus psychologiquement murs à accepter l'entreprise coopérative, car nous ne pouvons pas aller voir un groupe de travailleurs et leur demander de démarrer une telle cellule: il faut que cela vienne spontanément du milieu, que les travailleurs aspirent à avoir leur cellule, sinon ce ne sera pas un succès.

Il y a quelques instants, je me suis exprimé assez longuement sur la notion de profit, qui est le moteur du système capitaliste et qui doit être la hantise du système coopératif. Nos cellules alimentaires, hormis les coûts d'administration (employés, locaux, électricité, etc.), ne tolèrent aucun profit, si minime soit-il, et fonctionnent au coûtant authentique.

Que pense la fédération des magasins Co-op de ces initiatives?

La fédération, disons qu'elle est heureuse de notre initiative. Elle n'emboîte pas le pas officiellement avec nous, mais officieusement elle nous appuie à un point tel que nous en sommes heureux. Nous n'avons donc aucune plainte à formuler à son égard.

Mais ne craignez-vous pas d'être un jour completement débordé par des groupes de travailleurs qui vous forceront la main?

Je serai vraiment heureux le jour où tout notre groupe nous sentirons que les travailleurs vondront brûler les étapes. Mais je pense qu'on est encore loin de ce moment-là. Cependant, lorsque ce jour arrivera, nous serons prêts, mais quelqu'un devra payer la note. Cela signifie qu'il va falloir doubler, tripler, quadrupler les effectifs à l'ACEF, afin d'éviter que toutes ces opérations économiques ne fassent feu de paille. Je le répète, sans éducation préalable, on ne peut arriver à rien. Alors les centrales syndicales devront investir des sommes considérables aux ACEF, de même que le gouvernement, qui a une responsabilité directe dans ce que nous faisons.

Si les deux se donnent la main pour nous assurer un autofinancement minimum de $1 million par année, en ce qui me concerne, il n'y aura plus de problème si on veut me tordre la main.

LA NOUVELLE COOPÉRATIVE

Cette étape est caractérisée par la naissance de toutes nouvelles coopératives, dont la plus importante et la première est l'ACEF, l'Association coopérative d'économie familiale.

Cette association coopérative, qui regroupe divers organismes (celle de Montréal en regroupe 52), est née en 1962 grâce à l'initiative d'hommes tels que monsieur André Laurin, directeur du service de la consommation à la CSN et monsieur Gérard Auger, gérant de la première ACEF du Québec, celle de Shawinigan.

Le but de ces associations coopératives est à la fois de défendre les consommateurs contre les exploiteurs (compagnies de finance, grands magasins et profiteurs de toutes sortes) et surtout de les éduquer et de les informer sur les plans économique et financier.

Les services que donnent ces associations coopératives d'économie familiale ont l'heureuse particularité d'être entièrement gratuits, et pour les rejoindre, rien de plus facile: vous leur téléphonez.

Ces ACEF, en plus de dépanner, ont donné dans plusieurs régions des cours à la télévision (ex: Lac St-Jean et Québec) et ont aidé à la mise sur pied de cellules coopératives de consommateurs, et ce avec l'aide de la CSN — par ses conseils centraux régionaux — ou des comités de citoyens.

Ces cellules de consommateurs sont très intéressantes, parce que dans chaque région elles ont pris des formes différentes afin de mieux répondre aux besoins locaux.

LA FEDERATION DES MAGASINS CO-OP

Cette explosion sous des formes nouvelles de la pensée coopérative dans le domaine de la consommation, c'est ce qu'André Laurin appelle l'oxygène de la Fédération des magasins Co-op. Face à cette explosion, la fédération, qui avait connu une période d'expansion de 1940 à 1955 mais qui n'avait pu ouvrir une seule coopérative par la suite a commandé une étude au ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives afin de savoir quelle devrait être son orientation. De là le rapport Fortier.

Ce rapport recommandait à la fédération un nouveau style de magasins coopératifs qui puisse s'adapter aux conditions économiques des villes. Ainsi sont nés les Cooprix, tels qu'ils existent à Montréal, Québec (Charlesbourg) et Rimouski.

QU'EST-CE QU'UN COOPRIX?

Dans le mémoire remis au ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. Ron Basford, en juillet 1970 par la fédération des magasins Coop, l'Association coopérative féminine du Québec et l'Institut de protection et d'information du consommateur, voilà ce qui est dit:

"Malgré la puissance et l'efficacité du mouvement (coopératif), nous devons reconnaître qu'en 1969 nos structures sont devenues archaïques et ancestrales".

Pour bien comprendre cette phrase, il faut voir ce qu'étaient et sont toujours les magasins Co-op de paroisse ou de village:

— ces magasins sont ouverts à tous, ce qui signifie qu'il n'est pas nécessaire, pour y être client, d'être membre de la coopérative.

— les prix qui y sont pratiqués sont les mêmes que dans les autres magasins, style Steinberg.

— la politique y est également la même: à savoir livraisons à domicile et commandes téléphoniques, ce qui entraîne des frais considérables.

Bref, ce sont des coopératives qui n'ont rien de coopératif, des épiceries générales semblables à toutes les autres.

Les Cooprix (ou Coopgro comme à Rimouski) ont une politique tout à fait différente: d'abord, ils "n'aident que ceux qui veulent bien s'aider", c'est-à-dire qu'ils n'acceptent dans le magasin que ceux qui ont une carte de membre en règle ($1 pour la vie) et que les coopérateurs ont droit de regard sur la politique suivie par le magasin. De plus, il y a un début de respect du consommateur dans l'information, la publicité et l'éducation économique.

Selon quelques clients rencontrés, il est, de plus avantageux d'y acheter car les économies qu'on y fait sont de 5 à 10%.

Et aujourd'hui, s'il n'y a que 3 cooprix au Québec, ce n'est pas parce que la fédération n'en veut pas plus. Son but est de garnir les villes de ces magasins.

Quelles différences y a-t-il entre ces cooprix et les comptoirs alimentaires de la CSN et de l'ACEF?

— D'abord les cooprix sont immenses (celui de Montréal compte près de 16,000 membres) et vendent de tout: ⅓ de produits alimentaires et ⅔ de non-alimentaires, c'est-à-dire qu'on peut tout y trouver, depuis la nourriture jusqu'à l'équipement électroménager, en passant pas le bois, les draperies, les tapis, etc...

— Les cooprix, contrairement aux comptoirs alimentaires, ne vendent pas au prix coûtant, mais pratiquement une majoration de 15 à 24%, ce qui ne les empêche pas d'ailleurs de vendre moins cher que les magasins classiques.

— La différence essentielle, cependant, réside dans l'éducation économique des membres. Cooprix informe ses membres, les comptoirs tentent de leur donner une éducation budgétaire et économique la plus complète possible, par des cours, des réunions, des discussions. L'ACEF veut en faire des acheteurs conscients.

C'est d'ailleurs là que réside le problème majeur des consommateurs du Québec: ces derniers sont les moins bien protégés en Amérique du Nord, du point de vue de la législation, il faut donc qu'ils soient les mieux informés.

LE PEUPLE EN MARCHE A MONTRÉAL

"On dirait que le peuple, la jeunesse, les pauvres ont décidé, si c'était possible, de gouverner eux-mêmes à la place de ceux qui font semblant d'agir dans les hautes sphères de l'Etat et de ceux qui n'ont qu'un souci: s'enrichir".

Le deuxième front

La création d'un parti de masse des salariés au niveau municipal, c'est là la dernière réalisation de ces citoyens de plus en plus nombreux qui constituent le peuple en marche. A Montréal, c'est le Front d'action politique (FRAP) qui rassemble les salariés qui veulent changer quelque chose dans cette société. Le mouvement syndical est à l'origine de ce réveil, de la même façon qu'il l'a été dans d'autres villes du Québec, comme Baie Comeau, Hauterive et ailleurs. Par exemple, le comité d'action politique du Conseil central de Montréal fait siennes les politiques du FRAP au niveau municipal. Sur la trentaine de candidats que présente le FRAP, plus de la moitié est constituée de militants syndicaux.

Le FRAP est né à Montréal, et il se définit actuellement comme un parti municipal, menant action à Montréal. Ce qui pourra faire croire à certains militants que cela ne les regarde pas. Mais il suffit d'y regarder d'un peu plus près pour se rendre compte que cet événement concerne tous les salariés québécois qui veulent sortir d'un système politique, où en dépit des victoires du syndicalisme, ils sont toujours perdants. Le confrère Vadeboncoeur, qui a passé la plus grande partie de ses vingt ans de syndicalisme à défendre les travailleurs en dehors de Montréal, l'a fort bien expliqué à l'ouverture du congrès du FRAP, le 28 août dernier.

"CE QUI EST IMPORTANT, C'EST QU'IL Y AIT UN COMMENCEMENT, UN DEPART DEFINITIF"

Il n'entre ici aucun élément de ces inopportunes rivalités entre Montréal et le reste du Québec. Le FRAP est né à Montréal parce que c'est à Montréal, qu'à un moment donné, se sont trouvées réunies les conditions objectives nécessaires à la naissance d'un tel mouvement.

"L'important, dit encore Pierre Vadeboncoeur, c'est que l'on ait commencé à organiser l'action, une action de masse bien appuyée sur le réel, bien structurée, permanente, forte et de longue haleine".

D'ailleurs, l'ensemble des syndiqués CSN du Québec ont contribué à l'élaboration lointaine de ce démarrage politique. L'un des points forts du FRAP c'est d'être l'aboutissement de plusieurs types d'expériences vécues d'abord séparément: il y eut le travail de ré-évaluation du rôle du syndicalisme opéré par la CSN depuis quelques années, l'action éparpillée de comités de citoyens, à Montréal surtout, mais aussi dans quelques autres villes, le travail des comités d'action politique de la CSN dans plusieurs régions du Québec, quelques expériences de participation des syndiqués à la politique municipale, également en province, et la contestation étudiante.

DANS LA LIGNE DIRECTE DU "DEUXIEME FRONT"

Depuis 1966, la CSN parle de sortir du champ trop étroit de la convention collective pour s'occuper aussi des problèmes de consommation des travailleurs. Au congrès de 1968, le président Marcel Pepin a lancé l'idée du "Deuxième front", c'est-à-dire de la nécessité pour le mouvement syndical de faire de l'action politique non-partisane, afin de s'unir pour se protéger non plus seulement à l'usine, mais dans tous les secteurs de la vie économique où il est exploité ou mal protégé autant qu'à l'usine. Cela veut dire, la santé, le logement, l'éducation, la sécurité sociale, la consommation, etc.

LES COLLOQUES INTERSYNDICAUX

Ce tournant dans la vie syndicale ne s'exprima d'abord qu'au niveau des idées. Puis on passa à certaines initiatives, dans le domaine du crédit par exemple. Il y eut également quelques expériences limitées de participations actives de syndiqués à la politique municipale. Puis l'année dernière, les autres centrales, la Fédération des travailleurs du Québec et la Corporation des enseignants du Québec décidèrent d'unir leurs forces à celles des comités d'action politique déjà formés par la CSN un peu partout dans le Québec. Les trois centrales organisèrent conjointement 15 colloques régionaux d'action politique qui se déroulèrent au cours du printemps. Des milliers de travailleurs eurent l'occasion de se rencontrer pour étudier sérieusement les problèmes auxquels ils se heurtaient dans le système socio-économique actuel et pour envisager des moyens d'action.

LES COMITES DE CITOYENS ET LES ETUDIANTS

En marge de cette évolution syndicale, depuis quelques années, des comités de citoyens prenaient naissance dans plusieurs quartiers de Montréal, suscités d'abord par les problèmes de la rénovation urbaine. Ils firent beaucoup parler d'eux mais se montrèrent finalement peu efficaces. Ils menaient des combats trop limités, avec des moyens insuffisants, sans organisation, sans liens entre eux. Quelques étudiants, préoccupés par les problèmes sociaux et politiques cherchaient des moyens de s'enraciner dans la population et de mener une action concrète. Tout en poursuivant leurs études, ils commencèrent à militer dans les comités de citoyens. Au moment de la contestation étudiante de l'automne 1968, ils se trouvèrent en première ligne. Cette expérience leur offrit une nouvelle occasion de réflexion sur l'action politique. Ils étaient, bien entendu, de ceux qui ne s'en prenaient pas uniquement au système d'éducation mais à l'ensemble de l'organisation sociale et politique. Ils reprirent leur travail dans les milieux défavorisés, mais avec des perspectives plus claires. Il fallait regrouper les énergies, organiser les actions, structurer un mouvement, opérer le rapprochement avec le mouvement syndical.

Le président du FRAP, le journaliste Paul Cliche, membre du Secrétariat d'action politique de la CSN.

LE FRONT D'ACTION POLITIQUE

Ce travail se fit en plusieurs étapes et aboutit à la fondation du FRAP en mars 1970. Une autre étape fut franchie lorsque le colloque inter-syndical d'action politique de la région de Montréal apporta son appui au FRAP, en juin 1970.

Le FRAP s'était donné une structure décentralisée avec la création de comités d'action politique de quartiers (CCAP) qui possèdent une assez grande autonomie. Ils peuvent néanmoins coordonner leur travail par la participation des délégués de CAP au Conseil permanent, organe décisionnel du FRAP.

Le programme du parti a été élaboré en commun par les chercheurs du Secrétariat permanent, et par les membres des CAP de quartiers. Les propositions ainsi élaborées furent soumises au premier congrès du parti qui eut lieu à la fin d'août dernier.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

La première opération spectaculaire du FRAP étant sa participation à la prochaine élection municipale de Montréal, on pourrait en tirer l'impression qu'il s'agit d'un parti traditionnel, bien que plus progressiste et plus social. En fait, ce démarrage par une élection est purement accidentel, et provient de la coincidence de la dernière étape de formation du parti avec le déclenchement de l'élection du 25 octobre.

Si le FRAP a pour objectif une éventuelle prise du pouvoir par les salariés, à tous les niveaux de gouvernement, il se restreint pour l'instant à son terrain propre qui est Montréal et il va utiliser cette occasion qu'est une campagne électorale pour se faire connaître, pour faire connaître son programme, et le cas échéant pour faire élire quelques conseillers.

"Ce qui importe surtout à nos yeux dans la période actuelle, dit encore le confrère Vadeboncoeur, à l'étape où nous en sommes tous rendus, ce n'est pas que vos efforts portent vraiment et d'un seul coup, tout de suite, les salariés au pouvoir, mais c'est surtout que la lutte, la première phase d'une longue lutte ait été entreprise, réellement, systématiquement, à un moment donné, à une occasion donnée, et vous avez choisi la présente élection pour le faire".

LA NOUVELLE DEMOCRATIE

Ceci est en effet très important. Parce que ce que veut le FRAP, ce n'est pas adopter les méthodes les plus rentables (fussent-elles honnêtes), électoralement, mais de procéder à une véritable politisation des gens, à les préparer à une démocratie nouvelle, une démocratie de participation, une démocratie vécue quotidiennement. Pour que les salariés soient en mesure de se battre efficacement contre les pouvoirs actuels qui sont à la fois les protecteurs et les protégés des intérêts capitalistes, ils doivent posséder plus qu'un programme de gauche, de la bonne volonté et quelques militants. Il faut être largement enraciné dans la population, et il faut que les citoyens se sentent concernés et que leur participation dépasse de beaucoup le fait de voter. Il est essentiel à ce moment-là que les citoyens sachent exactement pour quoi ils votent, qu'ils tiennent à ce que le programme qu'ils ont élaboré soit vraiment mis en application, qu'ils soient prêts à surveiller de près cette mise en application, d'une façon constante, et qu'ils soient prêts, le cas échéant, à intervenir par toutes sortes d'actions, soit pour soutenir leurs élus dans leur combat, soit pour les forcer à se battre s'ils commencent à flancher ou à céder à des pressions.

LES TROIS FRONTS

La tâche paraît presque irréalisable. L'entreprise pourra faire sourire les détenteurs du pouvoir qui se sentent toujours protégés par leur capacité de corrompre et par leur expérience de la traditionnelle apathie des masses. Mais l'histoire a déjà vu d'autres transformations imprévisibles. Et on peut dire que le FRAP n'est pas "une autre aventure", mais bien une entreprise tout-à-fait nouvelle. La majorité des militants du FRAP ont des qualités "nouvelles" par rapport à tous les mouvements de gauche qui les ont précédés ici: la rigueur sans dogmatisme, la patience, l'humilité, la détermination, le sens de l'organisation (même s'ils n'en ont pas encore suffisamment l'expérience), le sens de l'action concrète.

Evidemment, c'est un mouvement qui vient de naître, qui connaîtra des crises, que son manque de moyens matériels éprouvera beaucoup et que l'action de longue haleine risque d'épuiser. Il a au moins une originalité et un avantage au départ: c'est de répondre aux aspirations de beaucoup de gens qui ne parvenaient à s'identifier à aucun mouvement politique avant. Et cela sur trois fronts complémentaires: celui du travail grâce aux syndiqués; celui de la consommation en collaboration avec le mouvement coopératif et celui de la politique avec l'appui progressif des salariés qui forment 80% de la population du Québec.

Vous voyez bien que c'est juste une question d'argent pour les spécialistes

"Je connais une femme qui est allée passer trois semaines à l'hôpital parce que des peintres travaillaient à sa grosse maison de Westmount et que l'odeur de la peinture l'incommodait. Son médecin l'a fait entrer à l'hôpital et c'est l'Etat qui a payé $65 par jour pour satisfaire ce caprice".

Trop de spécialistes

"... Il y a trop de spécialistes; cela, tout le monde l'admet, même si l'on ne fait absolument rien pour remédier à cet état de choses: spécialistes de la fesse droite, de l'oreille gauche ou de la cellulite, le public ne sait plus comment s'y retrouver lorsque vient le temps de se faire soigner; et s'il y parvient, il paie le gros prix. Si j'étais le seul à m'en plaindre, on pourrait me reprocher de prêcher pour ma paroisse, mais l'Organisation mondiale de la santé en fait constamment état dans ses périodiques et plus près de nous, le docteur Paul David, directeur de l'Institut de cardiologie, prône depuis longtemps la revalorisation de la médecine générale. Si 50% des maladies peuvent être effectivement guéries par les médecins, admettons que les omnipraticiens peuvent aisément en soigner la moitié. Il reste donc 25% des maladies qui nécessitent la présence constante ou l'intervention occasionnelle des spécialistes. Or, ceux-ci, au Québec, représentent 60% des effectifs médicaux et si la tendance actuelle se maintient, dans 10 ans, ils représenteront 80% de ces effectifs. Les économistes et les actuaires peuvent donc parler de surinvestissement et LE PUBLIC QUI PAIE LA NOTE A RAISON DE POUSSER LES HAUTS CRIS".

La magie du bistouri

"... En feuilletant le Medical Post du 24 février dernier (journal publié à l'intention des médecins canadiens), je tombe par hasard sur un article qui pose la question suivante: "Quel pourcentage de la chirurgie pratiquée sur ce continent est vraiment nécessaire?". Je traduis: "Une expérience-pilate tentée chez les Travailleurs unis des mines aux Etats-Unis a donné les résultats suivants: les médecins étant à salaire, et une clause de leur contrat exigeant une consultation avec un confrère spécialiste avant toute intervention chirurgicale, les hystérectomies ont diminué de 75%, les appendicectomies de 60% et les hémorroidectomies de 35%. Est-ce assez fort? Le docteur John P. Bunker, professeur d'anesthésie à la faculté de médecine de Stanford en Californie, admet que L'APPAT DU GAIN JOUE UN ROLE IMPORTANT LORSQUE VIENT LE TEMPS D'OPTER POUR LA CHIRURGIE".

Une médecine de riches

"... Le même Medical Post rapportait qu'une étude faite chez les pédiatres démontrait que 57% de leurs consultations étaient requises pour des infections des voies respiratoires supérieures, (amygdalites, adénoidites, otites, sinusites, pharyngites), infections qui pourraient facilement être traitées par les omnipraticiens. Si l'on ajoute les maladies contagieuses, qui guérissent la plupart du temps "malgré le médecin", et les innombrables appels anodins de mères anxieuses, nous sombrons encore dans le surinvestissement. Un spécialiste qui s'occupe de cas compliqués, à la demande expresse d'un omnipraticien, c'est très correct, éminemment valable. Mais un spécialiste qui passe la majeure partie de son temps à soigner des maladies bénignes, (très souvent chez une clientèle exclusivement formée de gens riches), CELA DEPASSE L'ENTENDEMENT ET REPRESENTE UNE DES PLUS FURIEUSES ABERRATIONS D'UNE SOCIETE DEVENUE FOLLE SUR LES BORDS".

Coûts élevés: Médecins responsables

"... Deux ans après l'application du système d'assurance-maladie en Saskatchewan, le docteur Sam Wolfe, reconnu pour son franc-parler, déclarait que LES MEDECINS, ET NON LES CITOYENS, ETAIENT RESPONSABLES DU COUT ELEVE DE MEDICARE. Son diagnostic: soins superflus. Il rejoignait ici l'opinion d'un spécialiste renommé de Montréal qui déclarait à un journaliste du Montreal Star le 11 juillet que "le paiement à l'acte ruinerait la province, que le coût deviendrait tellement ridicule que l'Etat se verrait obligé de réduire ou la couverture des soins, ou le nombre de gens à soigner, que le paiement à l'acte encourageait les interventions chirurgicales et les tests compliqués, au détriment du temps occupé à parler au malade, le rassurer, le questionner ... en un mot, que le paiement à l'acte favorisait une médecine interventionniste, ce qui est le comble de l'absurde. La Commission Castonguay en est arrivée à la même conclusion".

Le check-up annuel

"... La médecine préventive au Québec s'avère très dispendieuse lorsqu'elle se concrétise sous forme de "check-up annuel", surtout pour les gens fortunés. Si vous lisez un tant soit peu les journaux, vous saurez que l'avocat Untel vient de passer 10 jours à l'hôpital pour son "check-up annuel", ou que l'homme d'affaires bien connu, Monsieur Machin, doit entrer à l'hôpital pour des examens de routine ... etc. A $65 de "per diem" payés par les contribuables, Monsieur Castonguay fait bien de montrer les dents et devrait envoyer des inspecteurs dans les hôpitaux, histoire de demander aux gens pourquoi ils sont hospitalisés. Après tout, la Loi des Hôpitaux stipule en toutes lettres "QU'AUCUN MALADE NE DOIT ETRE HOSPITALISE SANS QU'UN DIAGNOSTIC NE SOIT PREALABLEMENT POSE ...". Tout médecin honnête vous dira que si cette loi était respectée, par les médecins comme par les citoyens, la moitié des lits d'hôpitaux seraient vacants, et on pourrait peut-être accélérer l'admission des vrais malades. Mais ceci présuppose un changement de mentalité de la part des médecins, et aussi de la part des citoyens favorisés, qui abusent d'un service public, alors que les citoyens démunis ont peine à trouver un médecin et que certains réclament en vain un hôpital dans leur secteur".

La quarantaine jeune, 3 enfants, le docteur Maurice Jobin pratique la médecine générale à Montréal depuis une quinzaine d'années. Mais ce n'est pas un médecin comme les autres. C'est un gars capable de se révolter devant des injustices et qui ne se gène absolument pas pour le dire. Sur les médecins, sur la médecine, sur la société en général, le docteur Jobin a des idées bien arrêtées.

PHOTO FRANCOIS DEMERS

La médecine: un service public

"... Il ne faut pas se surprendre que l'Etat veuille enrayer cette spirale inouie des coûts de l'hospitalisation et des soins médicaux. Il ne s'agit pas seulement de décider quels honoraires doivent être versés aux spécialistes et aux omnipraticiens, pour des soins mal distribués ou superflus, mais plutôt de favoriser une meilleure répartition de ces soins, selon des données étrangères à notre société de consommation. Il faut vider les hôpitaux des parasites qui y vont tricoter annuellement à nos frais et favoriser l'implantation de cliniques communautaires où les gens pourront se faire soigner à toute heure du jour et de la nuit. Il est morbide et indécent de laisser les pauvres gens s'entasser sur les bancs des cliniques externes parce qu'ils ne peuvent trouver un médecin pour les soigner dans un contexte autre que celui de l'hôpital. Il faut surtout réapprendre aux médecins, parce que plusieurs l'ont oublié, que la MEDECINE EST UN SERVICE PUBLIC ET QU'A L'AVENIR, CEUX QUI VEULENT FAIRE DES GROS SOUS FERAIENT MIEUX D'OPTER POUR LES HAUTES ETUDES COMMERCIALES".

"Le deuxième sacerdoce"

"... Certains confrères m'en voudront de procéder à une telle entreprise de démystification du "deuxième sacerdoce", mais devant la détérioration des pour-parlers entre les spécialistes et les représentants de leurs patients, élu par ces derniers, j'ai cru qu'il fallait intervenir. Ceux qui n'ont rien à se reprocher liront ces lignes avec sérénité; ceux qui grimpent dans les rideaux auraient intérêt à préférer que ces choses soient dites par un de leurs confrères. AUTREMENT, ILS N'ONT QU'A SORTIR LEURS ANTENNES ET ECOUTER AUTOUR D'EUX; ILS VERRONT QUE D'AUTRES CITOYENS, ET ILS SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX, S'APPRETENT A LE LEUR FAIRE SAVOIR ET DE FAÇON PASSABLEMENT PLUS RADICALE. Il ne faudrait tout de même pas que les médecins soient supplantés par les herboristes, comme les curés sont en voie de l'être par les astrologues".

Tous les membres de la CSN qui veulent recevoir gratuitement LE TRAVAIL peuvent faire parvenir leur nom et adresse au bureau du journal, 1001 St-Denis, Montréal 129.
Je désire recevoir LE TRAVAIL

Nom .....

Adresse .....

Syndicat .....

le travail

Organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) "Le Travail" parait deux fois par mois. — Directeur: GUY FERLAND. Bureaux: 1001, St-Denis, Montréal. Tél.: 842-3181. Composé et imprimé par les Editions du Richelieu, St-Jean de Québec. Le ministère des postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de troisième classe de la présente publication. Permis no 80.